



PLAN DE REMUNERATION SynerJ-Health

1.1. Commissions sur les ventes et/ou courtage

SynerJ-Health a développé un plan de compensation qui vous permettra, en tant que distributeur partenaire, de démarrer votre activité à la signature de votre contrat et de recevoir une rétribution dès la première commande.

Vous pouvez commencer à développer votre propre activité, vous pouvez travailler librement, à temps choisi, sans aucun stock à financer, ni envois de produits à organiser. Le plan de rémunération de SynerJ-Health associe la possibilité, d'une part, d'obtenir un revenu intéressant et, d'autre part, un revenu durable et récurrent.

Les Commissions, par pourcentage, sont les suivantes :

POUR UN CHIFFRE D'AFFAIRES PERSONNEL JUSQU'À 999€ HT :

Produits à 20% :

- ALPHA ONE VRAC 60gr,
- Boite de 120 gélules
- Boite de 360 gélules
- MICROCAPS 120 gélules
- SYNERCHROM
- SYNERSKIN
- SYNERWAVE MF-TR-PC-MF
- SYNERZEN, SYNEROIL
- SYNERLIFE
- CITROPUR
- SYNERSTIN
- SYNERTONUS
- SYNERDOL
- Gamme SYNERGOLD Man/Woman
- SYNERSLIM

Produits à 25% :

- SYNERBOOST Boite de 180 gélules.
- SYNERSTEM lot de 3 boites
- SYNERTHROSE
- ALPHA ONE VRAC 500gr

Produits à 30% :

- SYNERSTEM à l'unité
- TOTUM

À PARTIR DE 1000€ HT DE CA PERSONNEL :

L'ENSEMBLE DES COMMANDES QUI SONT PASSÉES SOUS VOTRE CODE MANDATAIRE SONT RÉMUNÉRÉES À **25%**.



Les ventes commissionnées doivent être enregistrées par la Société avant le 20 du mois pour tenir compte du délai de rétractation.

Les achats effectués par le Distributeur identifiés au Tarif VDI, ne sont pas générateurs de commissions.

1.2. Honoraires d'animation et de suivi de structure

Vous avez aussi la possibilité de développer une équipe de distributeurs et être rémunéré pour les aider, les former et les coacher à développer leur activité.

Vous êtes alors rémunéré sous forme de bonus sur le chiffre d'affaires hors taxes généré par vos partenaires.

Pour accéder à ce bonus, vous devez être « **actif** », c'est-à-dire que vous avez personnellement réalisé un chiffre d'affaires au minimum de **226€ HT** dans le mois.

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau	4 ^{ème} niveau
8% Du CA HT	4% Du CA HT	2% Du CA HT	1% Du CA HT

5 ^{ème} niveau	6 ^{ème} Niveau	7 ^{ème} niveau	8 ^{ème} niveau
2% Si 2 Lignées font 2500€ mini de CA HT chacune	1% Si 3 Lignées font 2500€ mini de CA HT chacune	1% Si 4 Lignées font 2500€ mini de CA HT chacune	1% Si 5 Lignées font 2500€ mini de CA HT chacune

Vos revenus potentiels dépendent uniquement de vos actions, de votre motivation, votre attitude, votre engagement et persévérance, qui sont les éléments relatifs au développement de toute entreprise.

Nous vous souhaitons les plus grands succès dans votre projet avec SynerJ-Health.



www.synerj-health.com